



COMMUNIQUE

2^e édition de remise des prix aux trois lauréats des « Fermes de demain m2A »

Dans le cadre de sa politique pour une transition ambitieuse de son territoire, Mulhouse Alsace Agglomération (m2A) a récompensé ce vendredi 05 mai 2023 les trois lauréats de la 2^e édition de son concours « Soyons Food : les Fermes de demain de l'agglomération mulhousienne », l'une des actions de son Projet Alimentaire Territorial (PAT), pour une agriculture durable tendant à l'autonomie alimentaire et en faveur de la santé des habitants de l'Agglomération.

Trois lauréats récompensés pour la 2^e édition du concours « Soyons food : les Fermes de demain de l'agglomération mulhousienne »

La cérémonie de remise des prix de cette 2^e édition s'est tenue le vendredi 05 mai 2023 en présence de de Loïc Richard, Vice-Président de Mulhouse Alsace Agglomération (m2A) en charge des transitions environnementales et énergétiques, de Claude Sourice, Co-Président de l'Association Terre de liens Alsace, Anne-Laure Dujardin-Rolli représentant le Président de la Chambre d'Agriculture Alsace, et des élus des communes accueillant les exploitations des lauréats : Antoine Viola, Maire de Brunstatt-Didenheim, Eliane Soret, Adjointe au Maire de Lutterbach, et Monique Liermann, 1^{re} Adjointe au Maire d'Illzach.

Comme pour la 1^{re} édition, avec un concours doté de 15 000 €, les trois lauréats ont reçu un prix d'une valeur de 5 000 €, ainsi que le label « Fermes de demain m2A » pour leur engagement.

Les trois lauréats récompensés pour cette 2^e édition sont :

1. **Mathieu Wicky, SCEA WICKY « Les fruits de l'Igeltal »**, maraîcher à Brunstatt-Didenheim,
2. **Hugues Schildknecht, « Jardins de la Doller »**, maraîcher à Lutterbach,
3. **Landry Martin, « Le Voisin Maraîcher »**, maraîcher à Illzach.

Un concours « Soyons Food : les Fermes de demain de l'agglomération mulhousienne » venu concrétiser l'ambition de m2A et de son Projet Alimentaire Territorial (PAT)

Depuis 2009, Mulhouse Alsace Agglomération (m2A) a inscrit l'agriculture durable, c'est-à-dire une agriculture locale et respectueuse de l'environnement comme un axe fort de sa politique en matière de développement durable.

Dans son projet de territoire « Vision 2030 », m2A a de surcroît inscrit comme ambition première d'avoir un territoire de nouvelle donne environnementale, énergétique et écologique.

L'enjeu est en effet pour m2A de développer et promouvoir une agriculture à faible impact environnemental pour tendre vers l'autonomie alimentaire et améliorer la santé des habitants. **Ceci est d'autant plus important que les surfaces agricoles recouvrent 38% de son territoire.**

m2A s'appuie ainsi sur son Projet Alimentaire Territorial (PAT), co-construit avec les acteurs de la filière « Du champ à l'assiette » de l'agglomération et baptisé « Soyons Food ! ». Labellisé de niveau 2 par le Ministère de l'Agriculture (label 2021-2026), son Projet Alimentaire Territorial est entré en phase de concrétisation en 2021-2022, avec notamment la 1^{re} édition du concours « Soyons Food : les fermes de demain de l'agglomération mulhousienne ».



Retour en détail sur la 2^e édition du concours « Soyons Food : les Fermes de demain de l'agglomération mulhousienne »

Venant concrétiser son ambition en matière d'agriculture durable, Mulhouse Alsace Agglomération (m2A) a lancé un concours pour encourager et aider les nouveaux agriculteurs de son territoire : **le concours « Soyons Food : les Fermes de demain de l'agglomération mulhousienne ».**



Dans le cadre de ce concours, trois agriculteurs lauréats peuvent bénéficier d'une dotation financière de la part de m2A. Celle-ci a pour objectif de les soutenir dans leur trésorerie dans leurs 5 premières années d'installation, connues pour être les plus difficiles.

Les objectifs du concours sont :

- **« d'inspirer »** : à travers la mise en avant du profil et des projets de ces « Fermes de demain m2A », le concours a pour ambition de mettre en avant la diversité et la pluralité des agriculteurs sur le territoire, en réponse aux attentes sociétales et environnementales ;
- **« de connecter »** : le concours a pour ambition également de créer des synergies favorables entre le monde agricole et les acteurs du PAT, notamment au moment de la création et du développement des entreprises agricoles.

La dotation financière de 5 000 € est attribuée au regard de la cohérence du projet agricole avec les objectifs du PAT :

- développer l'autonomie alimentaire du territoire ;
- développer et promouvoir une agriculture à faible impact environnemental : agriculture locale, agriculture biologique ;
- permettre l'accessibilité à une alimentation saine et de qualité ;
- maintenir et développer l'emploi dans la filière alimentaire de proximité ;
- être équitable.



Le concours est ouvert à toute personne physique exerçant une activité économique agricole à titre principal ou secondaire, âgé de moins de 50 ans à la date de la remise des prix, et dont le siège d'exploitation est situé sur une des 39 communes de Mulhouse Alsace Agglomération (m2A).

Les phases de la candidature se sont déroulées de la manière suivante :

- Les candidats souhaitant participer au concours ont complété le formulaire de pré-candidature disponible sur le site m2A.fr.
- Un représentant de m2A s'est ensuite rendu sur son exploitation pour un entretien d'une durée de 2h environ, pour concrétiser sa candidature et réaliser les photos qui complètent le dossier.
- Ce dossier a été présenté au jury qui a décidé de l'attribution des prix en fonction des meilleures appréciations obtenues sur la base d'une grille d'analyse des projets et de leur concordance avec les objectifs du PAT.

Comme pour la 1^{re} édition, le concours est doté de 15 000 €, avec trois prix équivalents d'une valeur de 5 000 €. L'aide financière est versée par m2A en 1 seule fois aux 3 lauréats définis par le jury du concours.

Pour cette 2^e édition du concours, le jury, composé d'élus et techniciens de m2A, s'est réuni le 7 décembre 2022 pour délibérer sur les candidats sélectionnés.

Le concours devient bisannuel et la prochaine édition débutera au second semestre 2024.

Contact Presse m2A : Orlane Foucault - 06 45 86 16 47 - orlane.foucault@m2a.fr